



## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

**PRENEZ AVIS QUE** l'assemblée annuelle des actionnaires (l'«**assemblée**») de Ressources Cerro de Pasco Inc. (la «**Société**») se tiendra au 1, Place Ville Marie, 40<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3B 4M4 et via webdiffusion à [https://lavery.zoom.us/webinar/register/WN\\_1yZJM66HQdSOu3G8mGY4TA](https://lavery.zoom.us/webinar/register/WN_1yZJM66HQdSOu3G8mGY4TA) à 10h30 (HAE), le jeudi 8 juin 2023, aux fins suivantes:

1. recevoir les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport des auditeurs y afférent;
2. élire les administrateurs de la Société pour le prochain exercice;
3. reconduire le mandat de Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, en tant qu'auditeurs de la Société pour le prochain exercice et autoriser les administrateurs à fixer la rémunération des auditeurs; et
4. délibérer de toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à la reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

La circulaire de sollicitation de procurations par la direction (la «**circulaire**») et le formulaire de procuration (la «**procuration**») préparés en vue de l'assemblée accompagnent le présent avis. La circulaire ci-jointe contient des informations supplémentaires sur les questions qui seront débattues lors de l'assemblée et qui sont décrites à la rubrique «**Points à l'ordre du jour de l'assemblée**» et elle est par les présentes considérée comme faisant partie intégrante du présent avis de convocation.

**Pour assister virtuellement à l'assemblée, veuillez-vous inscrire en utilisant le lien [https://lavery.zoom.us/webinar/register/WN\\_1yZJM66HQdSOu3G8mGY4TA](https://lavery.zoom.us/webinar/register/WN_1yZJM66HQdSOu3G8mGY4TA) au moins 30 minutes avant le début de l'assemblée. Une fois inscrit, vous recevrez un courriel de confirmation avec les instructions pour accéder à l'assemblée. Vous pouvez également contacter la Société à [ndion@pascoresources.com](mailto:ndion@pascoresources.com) pour plus d'informations. Pour assurer le bon déroulement du processus, la société demande aux participants inscrits de se connecter à l'assemblée à 10 h 00 (HAE) le 8 juin 2023. Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés seront invités à s'identifier avant le début de l'assemblée.**

Si vous êtes un actionnaire inscrit, veuillez voter en complétant la procuration ci-jointe. Vous devez préciser votre choix en cochant la case appropriée sur la procuration, puis dater, signer et retourner la procuration à l'agent des transferts de la Société, Computershare Investor Services Inc., selon les instructions indiquées sur la procuration, dès que possible mais au moins 48 heures (à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés) avant l'heure de l'Assemblée. Le vote par procuration ne vous empêchera pas de voter si vous assistez à l'assemblée et révoquez votre procuration, mais garantira que votre vote sera compté si vous n'êtes pas en mesure d'y assister. Le délai de dépôt des procurations peut être annulé ou prolongé à la discrétion du président de l'assemblée, sans préavis.

Les actionnaires inscrits peuvent également exercer leurs droits de vote en appelant au numéro de téléphone sans frais 1-866-732-8683 ou à tout autre numéro indiqué sur la procuration, ou en se rendant sur le site Web [www.investorvote.com](http://www.investorvote.com). Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter l'agent des transferts en appelant sans frais au 1-866-962-0498 (en Amérique du Nord) et au 514-982-8716 (ailleurs qu'en Amérique du Nord) ou par courriel à [service@computerhare.com](mailto:service@computerhare.com).

Vous avez le droit de voter à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report si vous détenez des actions ordinaires de la Société à la fermeture des bureaux le 4 mai 2023. Si vos actions sont détenues au nom d'un intermédiaire ou pour plus d'information sur la façon dont vous pouvez voter, veuillez consulter la rubrique «RENSEIGNEMENTS SUR LE VOTE» de la circulaire.

Montréal (Québec) le 5 mai 2023.

SUR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*(s) Guy Goulet*

Chef de la direction